



Non au sabordage de notre masse salariale !

Les représentants.es élus.es du SNPTES ont pris connaissance du diaporama synthétique présentant le plan de redressement évoqué oralement lors du précédent CA. D'ailleurs nos élu-e-s sont dans l'attente du relevé de décisions de ce CA.

Le SNPTES tient tout d'abord à saluer ce premier niveau de travail de Mr Cuny qui nous semble constructif.

Cependant le SNPTES est en désaccord avec un certain nombre de points structurels de ce plan d'action. A la lecture de cet état d'urgence budgétaire tel qu'il est présenté, il nous paraît essentiel d'interpeller une nouvelle fois notre ministère de tutelle, notamment sur le constat de départ.

Rappelons quelques Chiffres :

L'université de **Lille** ou la plus importante université de France selon Madame Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, c'est 67 000 étudiants, 6 domaines de formation, 24 composantes, 180 mentions de formation, 66 laboratoires, 5 labex, 7 equipex et **6300 personnels**.

Pour exemple significatif de comparaison, l'université d'**Aix en Provence**, c'est 75000 étudiants.es, 6 secteurs de formation, 19 composantes, 1 idex pérennisé, **8000 personnels**...

Au regard des informations communiquées depuis la fusion par l'équipe présidentielle, pouvez-vous nous expliciter en quoi notre université fusionnée est sur-dotée en moyens humains.

Votre présentation du plan de redressement a la franchise de mettre en avant la « maîtrise » de la masse salariale. Le SNPTES ne se résout pas à penser que ce soit la bonne voie. Ce choix est drastique mais surtout nocif pour des personnels non stabilisés dans leurs missions. Pourquoi stigmatiser une fois de plus **les agents qui font et sont l'université de Lille** ? C'est un mauvais signal envoyé aux personnels déjà en souffrance (cf notre déclaration liminaire au CT du 29 mars).

De plus affaiblir la masse salariale ne remet-il pas en cause la quête d'excellence et une recherche universitaire innovante ?

Le Plan de redressement propose une méthode d'action qui consiste entre autres à « Chiffrer, évaluer, communiquer ». le SNPTES se félicite de cette approche rationalisante mais regrette qu'elle arrive un peu tard. Pouvez-vous nous dire :

- Comment allez-vous constituer vos équipes projets ?
- Prévoyez-vous de faire un appel à candidature à l'ensemble des personnels ?

Cette sollicitation doit, selon nous, être collective et non pas descendante.

En ce qui concerne les différentes actions envisagées sur la cartographie des composantes, Le SNPTES souhaite mettre en garde l'administration sur de nouvelles fusions de composantes ou création de pôles dans la précipitation et sans prendre le temps de tirer les leçons des restructurations passées.

Soyons à l'écoute, soyons vigilants. Stabilisons notre établissement !



D'autre part, prenons garde à l'uniformisation et la simplification excessive. Il est dangereux de prioriser les périmètres de formation et de recherche. Les axes de formation ou de recherche dits rares seront encore les victimes de coupes budgétaires. Il est souvent dit que ce qui est rare est précieux, sauf dans l'Enseignement Supérieur, pourquoi?

De la même façon, le SNPTES déplore une mise en place de prestations commerciales de service qui se ferait au détriment de temps consacré à une recherche certes moins rentable, mais tout aussi fondamentale.

N'oublions pas que l'une de nos missions régaliennes est bien la recherche et non la commercialisation de la recherche.

Pour rationaliser, vous suggérez l'externalisation. L'expérience d'autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche prouve que cette pratique est souvent plus onéreuse et qu'elle nécessite un lourd travail de mise en place, de négociations et de suivi.

La culture universitaire n'est pas appropriée à l'externalisation !

Au regard du plan de redressement tel qu'il est présenté, nous n'y voyons, ni plus ni moins, qu'un mode de sabotage de notre masse salariale. **Ce qui n'est pas acceptable.**

Nous rappelons la devise du SNPTES : le collectif. Oui, l'effort doit être collectif !

...de l'agent contractuel à l'équipe présidentielle... notamment sur le nombre de ses membres et des primes associées.

Nous vous remercions de votre attention !